

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

AOUT 2017

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **6 mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage
Contact : R. et M-P WOLFER – 03.89.57.26.40.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès du presbytère de HIRSINGUE (Tél. : 03.89.40.51.62).

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au
06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations et des Professions de Foi
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Servants d'autel :
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Evangile auprès des malades
S'adresser à M. le Curé Doyen – 06.80.08.77.30
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.08 au 31.08.2017) :

Aucune messe ne sera célébrée à HIRTZBACH au mois d'août.

Les servants d'autel de HIRTZBACH remercient les paroissiens pour leurs dons lors de la distribution des Gleckhampfas.

2. Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **mardi 1^{er} août 2017**.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

3. Jean-Claude UJMA, notre sympathique coiffeur informe son aimable clientèle que le salon de coiffure sera exceptionnellement fermé **les mardi 01, 08 et 22 août 2017.**

4. Permanences du secrétariat de mairie au mois d'août

En raison des congés d'été, les permanences du secrétariat de la mairie seront assurées comme suit du 25 août au 03 septembre 2017 :

- vendredi 25.08.2017 : de 17 H à 18 H
(inclus permanence du Maire et des Adjointes)
- lundi 28.08.2017 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- mardi 29.08.2017 : fermé
- mercredi 30.08.2017 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- jeudi 31.08.2017 : fermé
- vendredi 01.09.2017 : de 17 H à 18 H
(inclus permanence du Maire et des Adjointes)

5. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **jeudi 17 août 2017 au Foyer Saint Maurice, de 16 h 30 à 19 h 30**.

La période estivale enregistre traditionnellement une baisse des stocks de produits sanguins, de sorte que l'Association compte sur une mobilisation des donneurs et espère en attirer de nouveaux.

La collation proposée se composera de sandwiches, merguez/chipolata/saucisse blanche.

Les enfants sont les bienvenus : un atelier dessin ainsi qu'une collation leur seront proposés.

6. Visite guidée

Une visite guidée du village, conduite par Sabine HATTSTATT, adjointe au Maire sera proposée le **mardi 08 août 2017 à partir de 14 h 00**, en lien avec l'Office de Tourisme d'ALTKIRCH (gratuit).

Départ place de la Mairie.

7. Fête patronale Saint Maurice

Saint Maurice, patron de la paroisse de Hirtzbach sera fêté cette année le **dimanche 24 septembre**.

A cette occasion, la population est invitée à prendre part à la messe, célébrée à 10 h 00.

L'orgue de l'église a été, vous le savez, restauré. Il sera béni à cette occasion et vous pourrez l'entendre officiellement pour la première fois au cours de la messe. Vous pourrez également voir, au fond de l'église, la plaque commémorative remerciant tous les généreux donateurs.

Après la messe, un vin d'honneur sera offert par la municipalité dans la cour de l'école, à côté de l'église.

Vous pourrez ensuite prendre part au repas de midi : carpes frites (ou jambon braisé), frites, salade, dessert et café, au prix de 16 euros par personne (8 euros pour un enfant de moins de 12 ans) auquel vous convient le Conseil de fabrique et l'association pour la restauration de l'orgue, au profit de celle-ci. Au cours du repas sera proposée une tombola, également au profit de l'orgue.

Les réservations au repas seront reçues en mairie (Tél. 03.89.40.99.21) jusqu'au mardi 19 septembre 2017, dernier délai.

Il est aussi possible d'emporter des carpes (se munir de récipients).

Nous vous espérons nombreux pour cette occasion exceptionnelle.

NB : veuillez noter que le foyer St Maurice où a lieu le repas, ne sera ouvert qu'à partir de 12h30.

8. Activités sportives proposées au Foyer Saint-Maurice

Gymnastique pour adultes

A compter du 18 septembre 2017, Patricia DURLIAT (diplômée sports pour tous) reprendra l'activité « gym pour adultes » précédemment assurée par Sabine HATTSTATT dans la salle du foyer St Maurice destinée à tous publics (jeunes et surtout moins jeunes). A noter que les séances sont mixtes, avis aux messieurs qui ont envie de bouger... Sabine assurera cependant encore les remplacements, en cas d'empêchement de Patricia.

Les séances auront lieu le lundi soir de 20h à 21h.

La cotisation annuelle, comprenant la licence et l'assurance, se monte à 70 € par personne.

Pour tous renseignements complémentaires, on peut joindre Sabine au 03.89.40.26.97 qui continue à s'occuper des inscriptions. Celles-ci seront prises lors de la première séance, le 18.09.2017.

Cours de Karaté

L'association « Fudoshin Karaté Ryu Sundgau » reconduira elle aussi ses cours de karaté le lundi à HIRTZBACH au Foyer et le mercredi et vendredi au Cosoc de HIRSINGUE.

Si vous avez envie de bouger, d'utiliser et de développer pleinement votre potentiel physique et mental, n'hésitez pas à venir essayer la pratique de cet art martial japonais.

Licences + cotisations : adultes : 137 €/an ; enfants : 107 €/an.

Reprise des cours :

- le lundi 11 septembre 2017 à 18 h 30 (jusqu'à 20 h 00) au Foyer pour les adultes et les adolescents à partir de 16 ans ;
- le mercredi 13 septembre 2017 à 18 h 30 (jusqu'à 19 h 30) pour les enfants à partir de 8 ans.

Les cours seront dispensés par Frédéric DUPONT (5^e Dan) et Sylvie DUPONT (2^e Dan) :

Cours adultes et ados à partir de 16 ans :

les lundis de 18 h 30 à 20 h 00 au Foyer de HIRTZBACH ;

Cours enfants (à partir de 8 ans) à HIRSINGUE :

les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 et les vendredis de 18 h 15 à 19 h 15 ;

Cours adultes et ados à HIRSINGUE :

les mercredis de 20 h 45 à 21 h 00.

Contacts : Dominique STOESSEL (secrétaire) : 03.89.08.83.15

Sylvie DUPONT (présidente) : 06.89.82.41.31.

- La MJC reconduira à **compter du 18 septembre 2017**, les activités suivantes au Foyer Saint Maurice :

➤ Cours de cirque pour les jeunes de 6 à 10 ans

en mêlant votre esprit sportif et votre esprit créatif, apprenez à jongler, à marcher sur un fil ou une boule chinoise, défier les lois de l'équilibre sur des échasses (tenue sportive obligatoire).

Quand : - le jeudi de 17 h 00 à 18 h 00, à partir du 18.09.2017 pour les 6-10 ans.

Animateur : David RINCON (dr@mjc-altkirch.fr)

➤ Cours de Tai-Chi-Chuan (adultes)

Gymnastique chinoise constituée par un enchaînement lent de mouvements selon des schémas précis aidant à développer la conscience corporelle, la force et la concentration, le Tai Chi aide à réduire le stress et contribue à revitaliser tout l'organisme. En effet, il assouplit le corps et l'esprit et constitue donc une excellente prévention à de multiples troubles. La pratique débute à tout âge, il n'y a aucune qualité physique particulière requise, aucune performance à atteindre. Chacun va à son rythme et pratique avec ce qu'il est.

Quand :

- jeudi de 18 h 30 à 19 h 45 (débutants) à compter du 18.09.2017 ;
- jeudi de 20 h à 21 h 30 (initiés) à compter du 18.09.2017 ;
- mardi de 19 h à 20 h 30 : entraînement libre initiés.

Animateur : Alain ROBERT (les-robert@orange.fr)

Inscriptions (pour les 2 activités)

Tél. : 03.89.40.98.91

Courriel : vc@mjc-altkirch.fr - Site : www.mjc-altkirch.fr

9. Opération Brioches au profit de l'APEI

L'APEI de HIRSINGUE engage sa 31^{ème} « Opération Brioches » du **mardi 05 au dimanche 10 septembre 2017.**

Le produit de cette vente sera entièrement affecté à la poursuite du projet « Humanisation » du bâtiment Jean CUENY. La rénovation des chambres et des lieux de vie, ainsi que la mise en accessibilité est terminée. L'association est tenue d'engager 30 % du montant global des travaux qui se sont élevés à environ 3,3 millions d'euros.

La principale source de revenus de l'APEI HIRSINGUE est l'« Opération Brioches » et les divers dons. Votre aide lui est donc précieuse.

Merci de réserver un bon accueil aux personnes du village qui viendront vous proposer des brioches du 05 au 10 septembre 2017.

Contact : Jean-Luc RUETSCH

Tél. : 03.89.25.84.45 ou 06.80.33.09.62

Courriel : jean-luc.ruetsch@wanadoo.fr

10. Campagne de lutte contre les vols de vélos

Pour lutter contre les vols de vélos, plus nombreux chaque année, la fédération française des usagers de la bicyclette, la police et la gendarmerie se mobilisent pour inciter au marquage des vélos.

Le système de marquage Bicycode® permet de rendre à leurs propriétaires les vélos volés grâce à une base de données constituées par les vélos marqués.

Ce registre, accessible des services de police et de gendarmerie comprend les noms et coordonnées des propriétaires.

Comment faire marquer son vélo ?

Muni de la facture et d'une pièce d'identité, il suffit de se rendre chez un opérateur agréé pour faire graver le numéro sur le vélo et se faire remettre le passeport du vélo.

Opérateurs agréés dans le Haut-Rhin :

- Médiacycles – Gare SNCF MULHOUSE
Tél. : 03.89.45.25.98 – courriel : contact@mediacycles68.fr
- Vélodocteurs – Gare SNCF COLMAR
Tél. : 03.89.41.37.90 – courriel : contact@velodocteurs.com

Que faire en cas de vol ?

Il faut tout de suite le signaler dans la base de données Bicycode® et procéder au dépôt de plainte auprès de la gendarmerie ou du commissariat le plus proche.

11. Transport scolaire – Collégiens et lycéens : modification du système de demande de carte de transport scolaire

La Région Grand Est gère désormais les transports scolaires et a mis en place **un système d'inscription en ligne** pour les collégiens et lycéens souhaitant bénéficier d'une carte de transport scolaire.

Pour la rentrée 2017/2018, la demande de carte de transport scolaire s'effectue à l'aide du formulaire accessible sur le site : <https://cartebus68.transports.grandest.fr/>

Le transport est gratuit pour les collégiens de moins de 16 ans et la Région participe à 65 % aux frais de transport des collégiens de plus de 16 ans et des lycéens.

a rue Vauban – 68100 MULHOUSE.

Tél. : 03.89.60.51.43. -

Courriel : cirfa-terre-mulhouse.accueil.fct@intradef-gouv.fr

12. Communiqué de la Maison de l'Emploi

Parce que des métiers disparaissent, que d'autres se développent, que les besoins en compétences des entreprises évoluent et que les actifs doivent s'adapter à ces changements, la MEF (Maison de l'Emploi) Mulhouse Sud Alsace a développé un site internet unique dans le Sud-Alsace : www.monmetierdedemain.com

Ce site permet de découvrir les métiers d'avenir dans le Sud Alsace. Il met en évidence les trajectoires possibles depuis les métiers qui déclinent vers les métiers les plus recherchés par les entreprises. Des fiches métiers, des informations sur les formations à mettre en œuvre et des témoignages de reconversion professionnelles complètent le tout.

13. Communiqué de l'ASAME – Proposition d'emploi

L'ASAME, association proposant des services d'aides et de soins à domicile a décidé de renforcer ses équipes pour répondre à une demande en constante augmentation.

Dans cette optique, l'ASAME recherche sur le secteur de MULHOUSE et alentours, plusieurs infirmiers(ères), auxiliaires de vie sociale (aides à domicile) et aides-soignants(es), en CDI et/ou CDD.

Le permis de conduire est obligatoire pour vous déplacer chez les bénéficiaires.

Pour postuler, merci d'adresser votre candidature à Mme Solène LACK, assistante RH :

- Par courriel : recrutement@asame.fr ou
 - Par courrier : ASAME – 4 rue des Castors – 68200 MULHOUSE
- Site internet : www.asame.fr – Tél. : 03.89.60.24.24.

14. Les démarches administratives à portée de clic

L'Etat simplifie les démarches des particuliers et dématérialise ses procédures.

Depuis le 02 juin 2017, les guichets de la Préfecture de COLMAR sont définitivement fermés et les usagers sont invités à effectuer leurs démarches administratives en ligne sur : <https://ants.gouv.fr> (permis de conduire, pré-demande de carte d'identité ou passeport, et bientôt cartes grises).

- ❑ Concernant le permis de conduire, se reporter à l'article paru dans le bulletin de juillet 2017.

Autres démarches liées au permis de conduire :

- Pour passer en commission médicale, envoyer une demande par courriel à : pref-commission-medicale@haut-rhin.gouv.fr
 - Pour obtenir des renseignements en cas de suspension, annulation ou invalidation, envoyer un courriel à : pref-permis-conduire@haut-rhin.fr
 - Pour échanger un permis étranger, envoyer un courriel à : pref-courrier@haut-rhin.fr
 - Pour demander un permis international, écrire à la Préfecture du Haut-Rhin – 7 rue Bruat – BP 10489 – 68020 COLMAR CEDEX.
- ❑ Concernant l'immatriculation d'un véhicule :
 - Pour un changement d'adresse en ligne (véhicule immatriculé dans le nouveau système) : <https://www.service-public.fr>
 - Pour obtenir un certificat de non gage : <https://siv.interieur.gouv.fr>
 - Pour un changement de titulaire de carte grise, une pré-demande en ligne peut être faite sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
 - Pour obtenir un duplicata de certificat d'immatriculation : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

15. Lutte contre l'escroquerie sur Internet

Le développement de la dématérialisation des procédures administratives va malheureusement de pair avec la prolifération de sites internet trompeurs, lesquels facturent des frais pour effectuer des démarches administratives normalement gratuites, pour un résultat bien souvent médiocre voire nul.

Pour lutter contre ce phénomène, la Préfecture rappelle que le site officiel de l'administration française est : <https://www.service-public.fr>

Sont également officiels les sites terminant par .gouv.fr et commençant tous par HTTPS (S pour sécurité).

Toutes les démarches administratives en ligne proposées par ces sites officiels sont gratuites.

En cas de doute ou d'escroquerie avérée :

- Contacter le 03.89.29.20.79 ;
- Remplir un document disponible à la mairie et destiné au requérant fraude départemental de la Préfecture de COLMAR.

16. Durant l'été, profitons du soleil en toute sécurité

Le soleil, on le sait, dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D.

Cependant, on oublie parfois qu'il peut aussi présenter des risques, à cause du rayonnement ultraviolet (gare aux mélanomes et carcinomes de la peau et aux problèmes oculaires).

Voici donc quelques gestes essentiels à observer pour se protéger efficacement contre les risques solaires :

- recherchez l'ombre et évitez le soleil entre 12 h et 16 h ;
- protégez-vous en portant T-shirt, lunettes et chapeau ;
- appliquez régulièrement de la crème solaire (indice 30 au minimum), notamment après chaque baignade ;
- protégez encore plus vos enfants et n'exposez jamais les bébés au soleil ;
- enfin, évitez de vous exposer aux ultraviolets artificiels en cabine de bronzage.

Consultez le site : inpes.santepubliquefrance.fr

17. Canicule

Un système d'alerte canicule et santé est mis en place chaque année du 1^{er} juin au 31 août qui permet d'alerter les autorités publiques et de surveiller un éventuel impact sanitaire d'une vague de chaleur.

L'alerte canicule est déclenchée quand la température nocturne ne descend pas en-dessous de 19° pendant trois nuits consécutives et que la température maximale atteint 35° pendant trois jours consécutifs.

4 niveaux de vigilance et d'alerte météorologique :

- veille saisonnière (vigilance verte) ;
- avertissement chaleur (vigilance jaune) ;
- alerte canicule (vigilance orange) ;
- mobilisation maximale (vigilance rouge) déclenchée sur décision du Premier Ministre.

Retrouvez toutes les alertes météorologiques sur la carte de vigilance actualisée deux fois par jour sur le site Vigilance météorologique de Météo France.

18. Médaille du travail

Nous apprenons que par arrêté du 19 juin 2017, le Préfet du Haut-Rhin a accordé la médaille d'honneur du travail en argent à Mme Gisèle GRAFF. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

19. Remerciements

Jean JERMANN, très touché par les nombreuses marques de sympathie et messages de félicitations qui lui ont été adressés à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire remercie tout particulièrement M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, le Conseil Départemental du Haut-Rhin et M. le Député Jean-Luc REITZER de l'avoir honoré.

Un grand merci à ses enfants et petits-enfants, aux voisins et amis pour les cadeaux, visites, cartes et appels téléphoniques.

20. Etat civil

Naissance :

Le 27 juin 2017 à ALTKIRCH est née Lola, premier enfant de Laurent DURTSCHER et son épouse Emilie née WOELFFEL, demeurant ensemble 36 rue du Réservoir.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

21. Les grands anniversaires du mois d'août 2017

67 ans :	M.	KLUSKA	Jean-Paul
68 ans :	Mme	BOLOT	Thérèse
69 ans :	Mme	HELL	Yvette née HARTMANN
70 ans :	M.	HARTMANN	Jean-Jacques
	Mme	PFLIEGER	Marie Geneviève née BESANCON
71 ans :	Mme	HARTMANN	Denise née KELLER
	Mme	PETIT-BOURGEOIS	Françoise née MALLE

73 ans :	M. BERTRAND	Jean-Marie
	Mme MUNCK	Geneviève née WOLF
	Mme NAVET	Vreni née RUESS
74 ans :	M. VERSINI	Gérard
	Mme WEIGEL	Jeanne née LITZLER
76 ans :	Mme BORNEQUE	Jeannette née SCHLEGEL
	M. WEIGEL	Albert
79 ans :	Mme FREYBURGER	Marie-Rose née HARTMANN
85 ans :	Mme HELL	Irène née FEDERSPIEL
86 ans :	Mme MULLER	Yvette née DIRHEIMER
	Mme SCHATNER	Joséphine née BRAND
87 ans :	M. LOBMEYER	Georges
	Mme PFLIEGER	Marie née PFLIEGER

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

Pour la période du 01.08. au 24.08.2017 :

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.

Pour la période du 25.08.2017 au 03.09.2017 :

- vendredi 25.08.2017 : de 17 H à 18 H
(inclus permanence du Maire et des Adjointes)
- lundi 28.08.2017 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- mardi 29.08.2017 : fermé
- mercredi 30.08.2017 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- jeudi 31.08.2017 : fermé
- vendredi 01.09.2017 : de 17 H à 18 H
(inclus permanence du Maire et des Adjointes)